

## Cartographie des cours d'eau Comité de Pilotage – réunion du 23 septembre 2015

### ----- Relevé de conclusions

05/10/2015

**Personnes présentes :** JP Itier (président de la CLE Lot-amont), G Canar (Synd. Mixte Lot-Dourdou), JL Aigouy (président du Synd. Mixte Grand Site des Gorges du Tarn et de la Jonte), A Gély (animatrice SAGE Tarn-amont, SMGS), I Brenas (Synd. du Chassezac), O Cruz et PA David (DIR-ONEMA), Ph Baffie (SD-ONEMA), O Guiard (Agence de l'eau Adour-Garonne), O Boulat (chambre agriculture), F Valette (chambre d'agriculture), AC Guénée (chambre d'agriculture), M Altounian (COPAGE), S Chevalier (JA48), Ch Vialard (JA48), N Garrel (FDSEA48), D Molines (FDSEA), G Tailland (animateur FDSEA48), F Poudevigne (Coordination rurale), P Noal (maire de La-Fage-Montivernoux), E Chabert (maire de Sainte-Colombe-de-Peyre), V Louveau (association départementale des maires de Lozère), L Suau (Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques), V Prouha (Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques), F Urban (Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques), RP Lomi (DDT), E de Feraudy (DDT), P Lusson (DDT), V Bernizet (DDT).

**Membres excusés :** Mme la Présidente et M. Palpacuer du conseil départemental de Lozère, Agence de l'eau Rhone-méditerranée-Corse, Agence de l'eau Loire-Bretagne, SMAGE de Gardons, SMAT/animatrice du SAGE Ht-Allier, JP Allier/maire de Frayssinet-de-Lozère, Chambre de métiers,

**Documents remis en séance :** diaporama présenté par la DDT, guide national sur l'entretien des cours d'eau (annexé à l'instruction gouvernementale du 3 juin 2015)

M. Lomi introduit la réunion en rappelant l'enjeu du travail demandé par le gouvernement, les actions engagées depuis le premier comité de pilotage du 30 juin 2015.

Le présent compte-rendu n'a pas vocation à retranscrire l'ensemble des présentations et des débats qui se sont tenus lors de la réunion. Les diaporamas projetés en séance par la DDT et par la Chambre d'agriculture sont joints au compte-rendu et retracent l'ensemble des informations apportées en séance.

Une synthèse des débats est proposée ci-dessous.

#### **Bilan du test conduit au cours de l'été 2015**

*(voir diaporama DDT + diaporama Chambre d'agriculture)*

Quelques échanges sur des points ponctuels à l'occasion du bilan

- N. Garrel souhaite insister sur le fait que les journées de terrain n'ont pas permis de parcourir l'ensemble des cours d'eau. Par conséquent, la comparaison entre la pré-carte DDT et la réalité du terrain n'est que partielle.
- L. Suau et JP Itier partagent la proposition de ne pas considérer les béals comme étant des cours d'eau. L. Suau souhaite toutefois que l'attention du maire de Fraissinet-de-lozère soit attirée sur les conséquences à ne pas considérer les 2 béals historiques de la commune comme des cours d'eau notamment en terme de respect du débit réservé. P. Baffie précise que ces béals servant en partie à l'abreuvement d'animaux, aucune restriction d'usage ne leur est imposée dans les arrêtés sécheresse.
- O. Cruz informe le comité de pilotage que l'ONEMA expérimente actuellement des méthodes de traitement des cartes qui permettraient, sur le secteur des Cévennes, d'éliminer tous les émissaires ayant un bassin-versant inférieur à 10 hectares. L'objectif est de trouver une approche systématique et conforme au terrain qui permette de rendre la pré-carte plus juste sur la représentation des cours d'eau.
- Pour compléter le bilan du test fait par la DDT, la chambre d'agriculture a conduit une enquête auprès de l'ensemble des agriculteurs ayant participé aux journées test. L'objectif du questionnaire envoyé était

d'avoir un retour de ces acteurs sur la méthode de travail adoptée au cours du test et sur le déroulement des journées. Ces éléments sont retranscrits dans le diaporama joint au compte-rendu.

### **Diffusion de la cartographie définitive**

Suite à une question d'O.Boulat, la DDT et l'ONEMA indiquent que la carte des cours d'eau, lorsqu'elle sera validée, sera largement diffusée et notamment accessible sur les sites internet de l'Etat en Lozère.

En application de la directive européenne INSPIRE, cette carte sera très probablement mise en ligne à moyen terme sur le Géoportail. Des échanges nationaux sont en cours avec l'IGN pour l'intégration de cette cartographie dans les référentiels de l'IGN, et notamment sur la BD-topage. Cette intégration, si elle était confirmée, ne serait qu'à moyen voire long terme.

### **Conséquences de la cartographie**

Au travers de divers échanges, il est rappelé que la cartographie des cours d'eau n'est pas un document opposable. Toutefois, un usager qui enfreindrait les règles liées à la police de l'eau sur un cours d'eau qui ne figurerait pas sur la carte ne pourra pas être poursuivi. Un rappel de la réglementation lui sera envoyé.

En effet, si le cours d'eau n'est pas mentionné sur la carte, l'intentionnalité de la faute ne peut être caractérisée. Par ailleurs, une instruction du 1er ministre demande aux services en charge de la police de l'eau de procéder dans ces cas à un simple rappel de la règle et à une modification de la carte de référence.

### **Stratégie pour la poursuite de l'établissement de la carte départementale des cours d'eau**

*(voir diaporama DDT)*

Aucun des membres présents ne se prononce pour la poursuite de la mission selon le schéma du test (scénario n°1).

O. Boulat se prononce très fortement contre le scénario n°2 d'adoption dès les prochaines semaines de la pré-carte comme carte définitive. Il est rejoint par plusieurs représentants agricoles. Des craintes sont exprimées quant à l'afflux de demandes de modifications suite à la publication de la carte définitive.

RP Lomi insiste sur la bonne qualité de la pré-carte démontrée au travers des tests.

Si ce scénario était retenu, JP Itier demande que les syndicats de rivières soient inclus dans le comité qui aura en charge de conduire les expertises ponctuelles de vérification du statut de cours d'eau.

O. Cruz rappelle la bonne qualité de la carte et l'implication de l'ONEMA pour améliorer sa fiabilité sur le secteur des Cévennes.

Ce scénario n°2 est privilégié par la DDT et l'ONEMA, car il représente le meilleur rapport fiabilité de la carte produite/investissement nécessaire/respect des délais de l'instruction gouvernementale. Hormis les représentants agricoles, les autres membres du comité de pilotage ne se prononcent pas sur ce scénario.

O. Guiard informe de la stratégie mise en place dans le département du Lot : la pré-carte sera affichée de façon définitive sur 2/3 du territoire (sur les causses et les grands cours d'eau). Une cartographie sera élaborée progressivement sur le reste du département.

Plusieurs membres du comité de pilotage insistent sur l'importance d'adopter une méthode identique sur l'ensemble du territoire lozérien. Une démarche de consultation centrée sur une partie seulement du département ne serait pas comprise.

Le comité de pilotage retient, après discussion, le scénario n°3 avec les évolutions suivantes :

- le principe d'une consultation large, notamment via internet est retenu. Il est demandé que les maires soient informés et relaient cette consultation.
- Il est acté que pour la consultation, la pré-carte DDT sera affichée sur l'ensemble du département comme une « carte de travail ».
- Les plaquettes de l'ONEMA relatives à l'entretien des cours d'eau seront jointes à la consultation (courriers et mise en ligne sur internet).
- Des formations seront proposées pour accompagner cette phase de consultation. La chambre d'agriculture propose une trame de formation sur laquelle elle a travaillé.
  - Il est acté que les partenaires suivants seront impliqués dans la conduite de ces formations : DDT, ONEMA, FDPPMA, Chambre d'agriculture, COPAGE, syndicats de rivière (techniciens de rivière).
  - Le contenu de ces formations sera proche du contenu des journées en communes test : critères d'identification d'un cours d'eau, cartographie, entretien des cours d'eau. La durée sera d'une

journée : 2h en salle et le reste de la journée sur le terrain. JP Itier insiste sur l'enjeu de vulgarisation de ces formations et sur la nécessité d'un discours pratique et pragmatique.

- Les représentants agricoles souhaitent que ces formations soient principalement à destination des agriculteurs. Les membres du comité de pilotage demandent que tous les maires et les présidents de communautés de communes concernés soient invités, ainsi que les membres du comité de pilotage.
- Le nombre, le déroulement et l'organisation précis de ces formations restent à caler.
- La consultation et la validation de la carte se fera non pas en une seule fois sur l'ensemble de la Lozère mais sur un découpage du département en 5-6 secteurs. Ces secteurs seront identifiés sur la base d'une logique de cohérence hydro-climato-topographique (ex. : Aubrac, Margeride, etc.). Les limites précises seront à affiner. Un premier secteur sera mis en consultation. Des formations seront proposées sur ce secteur. La phase de consultation s'achèvera 1 mois après le jour de la dernière formation. Les services de la DDT et de l'ONEMA expertiseront ensuite les demandes issues de la consultation. Des visites de terrains seront proposées aux membres du comité de pilotage suite à ce travail d'expertise afin de produire la carte définitive. La carte définitive de ce secteur sera ensuite publiée et mise en ligne. Chaque secteur sera abordé selon cette méthode. Si les retours de la consultation sont très nombreux, le temps d'expertise et de retour terrain sera plus long que prévu. Le comité de pilotage sera tenu informé.

### **Elaboration du Guide d'entretien des cours d'eau**

*(voir diaporama DDT + guide national diffusé lors de la réunion)*

O. Boulat insiste sur la nécessité de produire ce guide à très brève échéance. E de Feraudy indique que le guide national est déjà très détaillé. Une acceptation de celui-ci avec des précisions mineures pourra se faire dans les semaines à venir. Si des discussions plus approfondies sont nécessaires, alors la production du guide prendra nécessairement plus de temps.

O. Boulat souhaite que ce guide soit validé avant le lancement des formations.

Il est convenu que la mise en page de ce guide ne doit pas être négligée et que celle-ci pourra se faire dans un second temps.

A. Gely souhaite que les syndicats de rivière soient étroitement associés à l'élaboration de ce guide.

La DDT organisera dans les jours prochains une réunion de travail sur le guide d'entretien. Un message sera adressé à l'ensemble des membres du comité de pilotage.

La réunion est close.